

V. Conseil Supérieur de l'Instruction publique

Election au Conseil Supérieur de l'Instruction publique

CIRCULAIRE DE M. RABY

Tonnerre, le 3 novembre 1926.

MES CHERS CAMARADES,

Arrivé au terme de sa carrière active, notre ami BONIN vient de se démettre des fonctions de délégué au Conseil supérieur que nous lui avions confiées et qu'il a remplies, pendant 18 ans, à notre entière satisfaction.

Je ne me serais pas cru qualifié pour solliciter l'honneur de lui succéder si notre dernier Congrès national n'avait, à l'unanimité, décidé de poser ma candidature.

Cette marque d'estime a fait cesser mes hésitations et mes scrupules. Ma profession de foi sera brève.

Je suis convaincu que, de même qu'il ordonnera la Société moderne, le développement du Syndicalisme facilitera la solution des problèmes pédagogiques, grâce à une participation de plus en plus intime du personnel à l'organisation et au fonctionnement de l'école, sous la condition que, débarrassé d'un corporatisme étroit, chaque ordre d'enseignement comprenne l'égale importance des autres et que cessent de se combattre un dilettantisme secondaire ou supérieur, un dogmatisme primaire et un utilitarisme technique.

D'un point de vue général, j'estime que notre enseignement national a besoin d'être organisé d'une façon plus démocratique et qu'en particulier, tout en conservant son caractère essentiel d'enseignement de culture et de formation, notre enseignement secondaire, ouvert gratuitement aux plus capables, doit devenir le droit d'une élite intellectuelle et non le privilège d'une classe sociale.

Je considère que, dans un bon système d'éducation, les études constituent plutôt un moyen qu'une fin; leur objet est moins de préparer à l'exercice d'une profession que de faire acquérir un solide fonds de culture générale. Dans notre enseignement secondaire, cette culture fondée, soit sur les humanités classiques, soit sur les humanités modernes, me semble devoir résulter d'un juste équilibre entre les lettres et les sciences, avec des programmes moins chargés, laissant plus de temps à l'initiative et à la méditation personnelles.

Acheminement vers l'école unique, réalisant une coordination meilleure des ordres d'enseignement, préparant le rapprochement des catégories, les décrets récents m'apparaissent comme une solution heureuse, conforme à notre doctrine, de la question angoissante des petits collèges.

Mais je crois fermement que, dans le domaine de l'enseignement, il y aurait danger à multiplier sans ménagement les économies.

Tout au contraire, les sacrifices sont ici le meilleur des placements. C'est par l'école que se prépare l'avenir et que s'organisera demain la paix internationale. L'instruction reste le facteur principal de la grandeur d'un peuple. Des compressions de chaires inconsidérées en compromettraient les progrès. Elle vaut aussi ce que valent les maîtres. Il faudra, par des moyens énergiques, obtenir qu'un relèvement de leur situation matérielle et morale, proportionné à leurs besoins et à leur mérite, ne soit pas plus longtemps différé.

C'est dans cet esprit que je remplirais mon mandat au cas où vous jugeriez que ma présence au Conseil supérieur puisse être utile à vos intérêts.

Un long passé de militant vous est un sûr garant qu'en toutes circonstances je subordonnerais mon action aux volontés de nos Congrès et que, prenant BONIN pour modèle, soucieux comme lui de mériter votre confiance, je m'appliquerai de mon mieux, en liaison constante avec notre Bureau syndical et nos Associations spéciales, à servir dignement, en même temps que notre cause commune, les hauts intérêts de l'Université et du pays.

Veillez agréer, mes chers camarades, l'assurance de mon bien cordial dévouement.

H. RABY,
Professeur de Mathématiques
au collège de Tonnerre.